



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**au 31 décembre 2006**

# COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2006	31/12/2005
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2</b>	<b>3 337 952</b>	<b>3 349 547</b>
Consommations externes	3	-2 041 990	-2 088 928
Frais de personnel	4	-646 217	-627 484
Dotations aux amortissements		-91 118	-97 975
Autres charges d'exploitation	5	-410 965	-400 603
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>147 662</b>	<b>134 557</b>
Autres produits et charges opérationnels	6	28 989	-12 815
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>176 651</b>	<b>121 742</b>
Charges financières nettes	7	-19 354	-33 066
Quote-part de résultat des entreprises associées	8	6 183	10 062
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>163 480</b>	<b>98 738</b>
Impôts sur les résultats	9	-44 534	-30 960
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>118 946</b>	<b>67 778</b>
Part revenant aux actionnaires de la société mère		112 084	62 790
Intérêts minoritaires		6 862	4 988
<b>Résultat par action revenant aux actionnaires de la société mère (en € par action)</b>	<b>10</b>		
de base		7,51	4,21
Dilué		7,43	4,17

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31/12/2006	31/12/2005
<b>BILAN ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	11	325 111	325 472
Immobilisations corporelles	12	728 981	767 318
Autres actifs financiers	13	41 860	32 098
Participations dans les entreprises associées	14	92 307	69 717
Instruments financiers dérivés non courants	18	14 052	
Actifs d'impôts différés	15	40 073	74 447
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 242 384</b>	<b>1 269 052</b>
Stocks et en-cours	16	286 444	315 814
Clients et autres créances	17	678 633	713 974
Créances d'impôts		7 930	4 914
Instruments financiers dérivés	18	3 666	8 335
Autres actifs financiers courants	19	161 218	151 623
Trésorerie et équivalents trésorerie	20	388 080	354 758
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 525 971</b>	<b>1 549 418</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 768 355</b>	<b>2 818 470</b>

En milliers d'euros	Notes	31/12/2006	31/12/2005
<b>BILAN PASSIF</b>			
Capital apporté		70 536	71 449
Autres réserves		13 874	27 440
Résultats non distribués		789 060	698 781
Intérêts minoritaires		108 461	103 548
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21</b>	<b>981 931</b>	<b>901 218</b>
Provisions	22	42 090	39 376
Emprunts et dettes financières non courants	23	427 632	398 866
Autres passifs non courants	24	97	11 408
Instruments financiers dérivés non courants	26	4 642	
Passifs d'impôts différés	15	82 713	100 025
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>557 173</b>	<b>549 675</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	25	679 502	673 018
Impôts sur les résultats à payer		4 409	5 644
Instruments financiers dérivés	26	1 629	8 824
Emprunts et concours bancaires	23	543 711	680 091
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>1 229 251</b>	<b>1 367 577</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 768 355</b>	<b>2 818 470</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros	Notes	<u>Exercices se terminant le</u>	
		<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
<b>Résultat d'ensemble</b>		<b>118 946</b>	<b>67 778</b>
Impôts sur les bénéfices		44 534	30 960
Amortissements et provisions		109 686	115 031
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-6 183	-10 062
Charges financières nettes		19 354	33 066
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		-44 610	-4 857
<b>Intérêts financiers payés</b>		<b>-19 686</b>	<b>-35 016</b>
<b>Impôts sur les résultats payés</b>		<b>-33 026</b>	<b>-30 523</b>
<b>Variation du BFR</b>	<b>27</b>	<b>12 837</b>	<b>-17 441</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION</b>		<b>201 852</b>	<b>148 936</b>
Acquisitions de filiales et d'intérêts minoritaires		-9 144	-7 710
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-100 152	-136 816
Produits résultant de cession		83 987	9 861
Autres acquisitions d'actifs à long terme		-23 840	-10 589
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalences		2 613	2 416
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS</b>		<b>-46 536</b>	<b>-142 838</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Levée d'options d'achat		928	431
Rachat d'actions propres		-2 700	
Augmentation de capital reçue d'actionnaires minoritaires		2 870	
Emission d'emprunts		144 353	84 512
Remboursement d'emprunts		-165 269	-100 343
Dividendes versés		-24 512	-27 031
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>-44 330</b>	<b>-42 431</b>
Incidences des variations de change		-4 616	8 738
<b>Augmentation / diminution nette de la trésorerie</b>		<b>106 370</b>	<b>-27 595</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>28</b>	<b>228 728</b>	<b>256 323</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>28</b>	<b>335 098</b>	<b>228 728</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

En milliers d'euros

	Capital apporté (note 21)	Autres réserves (note 21)	Résultats non distribués	INTERETS MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
<b>CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE AU 01/01/2005</b>	<b>70 816</b>	<b>-4 510</b>	<b>659 791</b>	<b>108 293</b>	<b>834 390</b>
Dividendes distribués			-23 800	-3 234	-27 034
<b>Profits/pertes de juste valeur de l'exercice nets d'impôts :</b>					
· Actifs financiers disponibles à la vente		564			564
· Couvertures de flux futurs de trésorerie		1 802			1 802
· Différence de conversion		29 584		4 121	33 705
<b>Profit/(charge) net(te) comptabilisée directement en capitaux propres</b>		<b>31 950</b>		<b>4 121</b>	<b>36 071</b>
<b>Résultat de l'exercice 2005</b>			<b>62 790</b>	<b>4 988</b>	<b>67 778</b>
<b>Total des produits comptabilisés en 2005</b>		<b>31 950</b>	<b>62 790</b>	<b>9 109</b>	<b>103 849</b>
<b>Plans d'options d'achats d'actions :</b>					
· Valeur des services rendus	213				213
· Sommes reçues nettes d'impôt	420				420
<b>Effets de variations de périmètre :</b>					
· Rachat de minoritaires				-12 411	-12 411
· Augmentation suite à regroupement d'entreprises				1 791	1 791
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2005</b>	<b>71 449</b>	<b>27 440</b>	<b>698 781</b>	<b>103 548</b>	<b>901 218</b>
Dividendes distribués			-20 887	-3 647	-24 534
<b>Profits/pertes de juste valeur de l'exercice nets d'impôts :</b>					
· Actifs financiers disponibles à la vente		-2 351	1 933		-418
· Couvertures de flux futurs de trésorerie		6 372	934	2	7 308
· Transfert parts minoritaires			-3 785	3 785	0
· Différence de conversion		-17 588		-3 360	-20 948
<b>Profit/(charge) net(te) comptabilisé directement en capitaux propres</b>		<b>-13 566</b>	<b>-918</b>	<b>426</b>	<b>-14 058</b>
<b>Résultat de l'exercice 2006</b>			<b>112 084</b>	<b>6 862</b>	<b>118 946</b>
<b>Total des produits comptabilisés en 2006</b>		<b>-13 566</b>	<b>111 166</b>	<b>7 288</b>	<b>104 888</b>
<b>Plans d'options d'achats d'actions :</b>					
· Valeur des services rendus	870				870
· Sommes reçues nettes d'impôt	917				917
<b>Actions propres rachetées</b>	<b>-2 700</b>				<b>-2 700</b>
<b>Augmentation de capital Composante capitaux propres d'emprunts convertibles</b>				<b>2 450</b>	<b>2 450</b>
<b>Effets de variations de périmètre :</b>					
· Rachat de minoritaires				-1 701	-1 701
· Augmentation suite à regroupement d'entreprises				522	522
<b>CAPITAUX PROPRES A CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31/12/2006</b>	<b>70 536</b>	<b>13 874</b>	<b>789 060</b>	<b>108 460</b>	<b>981 931</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

L'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales ("le Groupe") s'exerce dans trois secteurs :

- Le secteur Produits Fromagers : production et commercialisation de produits et spécialités fromagères;
- Le secteur des Autres Produits Laitiers : production et commercialisation de beurres modernes et de crèmes de longue conservation tant à destination des marchés de grande consommation que des marchés professionnels; production des beurres techniques et des protéines laitières à haute spécificité à destination des marchés industriels; produits sous emballages aseptiques;
- Le secteur de la Gastronomie.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 14 mars 2007 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

### Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2006 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette même date. Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

IAS 19 (Amendement) Avantages du personnel est entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Cet amendement introduit une option alternative pour la comptabilisation des écarts actuariels que n'a pas retenue BONGRAIN SA. Il conduit par ailleurs à compléter les informations relatives à l'évolution des engagements et de leur financement.

IAS 39 (Amendement) Option de juste valeur, modifie la définition des instruments financiers classés comme étant en juste valeur en contre partie du compte de résultat et restreint la possibilité de désigner des passifs financiers dans cette catégorie. Cet amendement n'a pas eu d'impact significatif sur la classification des instruments financiers utilisés par BONGRAIN SA.

IFRIC 4 Déterminer si un contrat contient un contrat de location. Aux termes de cette interprétation, c'est la substance qui détermine si un accord contient ou constitue un contrat de location. Il est nécessaire d'évaluer si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques et si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. Cette interprétation n'a pas eu d'impact significatif.

IAS 39 (Amendement) Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures, permet de désigner comme un élément couvert le risque de change relatif à une transaction intra-groupe future hautement probable, si la transaction est libellée dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité concluant cette transaction et si le risque de change affecte le résultat consolidé. BONGRAIN SA n'a pas désigné de transactions intra-groupe comme couvertes.

Les textes suivants sont également d'application obligatoire en 2006, IAS 21 (révisée) Effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendements relatifs à l'investissement net dans une entité étrangère), IAS 39 et IFRS 4 (Amendement) Garanties financières, IFRS 6 (Amendement) Prospection et Evaluation des ressources minérales, IFRIC 5 Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement et IFRIC 6 passifs résultant de la participation à un marché spécifique. Après analyse du texte de ces normes, amendements et interprétations, il est apparu qu'il n'avait pas d'incidence sur les activités de BONGRAIN SA.

Le Groupe a fait le choix d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le choix d'application est conforme à la norme IFRS 1 (Première adoption des normes IFRS). Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Les interprétations et amendements suivants étaient d'application obligatoire pour l'exercice 2005 :

- IFRIC 1 Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires (à compter du 1/01/2005),
- IFRIC 2 Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires (à compter du 1/01/2005),
- SIC 12 (Amendement) Consolidation - Entités ad hoc (à compter du 1/01/2005),
- IAS 39 (Amendement) Transition et comptabilisation initiale des actifs et passifs financiers (à compter du 1/01/2005).

Après analyse de ces normes, amendements et interprétations, la Direction a conclu qu'ils n'avaient pas d'incidence significative sur les activités de BONGRAIN SA, à l'exception d'IAS 32 et 39 et son amendement.

La norme IFRS 7 Informations à fournir sur les instruments financiers et amendement complémentaire à IAS 1 Présentation des états financiers – Informations sur le Capital (entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007) introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7 se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32 Instruments financiers : informations à fournir et présentation. Après avoir évalué l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement d'IAS 1, BONGRAIN SA a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir porteront sur l'analyse de la sensibilité aux risques de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1. BONGRAIN SA appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les interprétations IFRIC 7, 8, 9, 10, 11 et 12 entrent en vigueur pour la préparation des états financiers pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elles ne s'appliqueront donc qu'aux exercices 2007 et suivants. Ces interprétations sont en cours d'étude. Compte tenu de leur objet il n'est pas attendu d'effets significatifs pour le Groupe.

Dans un souci d'amélioration de la présentation économique des comptes, un certain nombre de charges courantes ont été réaffectées entre, d'une part, les « autres charges d'exploitation », et, d'autre part, les « consommations externes » et les « frais de personnel ». Pour une meilleure comparabilité, un reclassement équivalent a été opéré sur les comptes de 2005.

## Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement font l'objet d'une intégration proportionnelle et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

### Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste en la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité en vue de bénéficier des résultats de ses activités. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts des actionnaires ou associés minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie à part des capitaux propres. La part des actionnaires ou associés minoritaires dans le résultat est présentée distinctement dans le compte de résultat. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par BONGRAIN SA. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, les instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat. Les augmentations ou les diminutions de pourcentages d'intérêt liés à des reclassements internes d'actifs consolidés (fusion, apports partiels d'actifs) entre deux entreprises intégrées globalement donnent lieu à la constatation d'un écart d'acquisition ou d'un résultat de cession.

### Entités contrôlées conjointement

Une entité est considérée comme étant sous contrôle conjoint lorsque cette situation ressort des accords contractés avec les co-associés. Les états financiers de cette entité sont intégrés proportionnellement ligne à ligne dans les comptes consolidés du Groupe à compter du jour où le contrôle conjoint commence jusqu'à ce qu'il cesse.

## Entreprises associées

Est considérée comme entreprise associée toute entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais sans toutefois en exercer le contrôle, sur les politiques opérationnelles et financières. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise associée sur la base du pourcentage de détention et ce à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à 0 (zéro). De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

## Eliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

## Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement aux capitaux propres.

Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

## Information sectorielle

L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts : l'un, primaire, fondé sur les secteurs d'activité du Groupe tels que décrits plus haut, l'autre secondaire, sur les régions géographiques.

Le critère primaire – fondé sur les activités – est représentatif de la source dominante des risques et de la rentabilité pour le Groupe.

Le second critère s'applique aux régions géographiques et distingue la France, l'Europe hors France et le reste du monde.

Les résultats sectoriels représentent la contribution des différents segments au résultat du Groupe, aux frais de l'organisation centrale et aux frais de recherche et développement. Les montants non alloués comprennent principalement les frais centraux.

Les actifs par activité comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles, les clients, autres créances et les stocks. Les montants non alloués représentent principalement les actifs de l'organisation centrale et de recherche et développement. Les passifs sectoriels comprennent les fournisseurs et autres créanciers. Ces actifs et passifs représentent la situation en fin d'exercice. Les éliminations représentent les soldes entre les différentes activités.

## Compte de Résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers...).

## Méthodes d'évaluation et définitions

Le **Chiffre d'affaires** est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales ainsi que des impôts sur les ventes. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services sont transférés à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Les **Contrats de location** en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les **Charges financières nettes** incluent les intérêts supportés et les intérêts acquis sur les fonds empruntés et sur les fonds placés auprès des tiers. Elles comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

La ligne **Impôts** sur les résultats comprend les impôts sur les bénéfices et d'autres impôts tels que les impôts sur le capital. Elle inclut également les impôts retenus à la source sur les transferts de fonds courants ou prévus ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement, sont calculés sur les différences temporelles qui interviennent lorsque les administrations fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles.

Les **Immobilisations corporelles**, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

bâtiments et aménagements .....	10 à 30 ans
machines et équipements .....	5 à 20 ans
outillage, mobilier, matériel informatique et divers .....	3 à 15 ans
véhicules .....	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de constructions sont enregistrés au compte de résultat. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supporté par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

Les **Immobilisations incorporelles** comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail ...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les "Participations dans les entreprises associées". L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée. Aux fins de réalisations des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'une estimation de leur valeur recouvrable dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de **recherche** sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les **frais de développement** liés à des nouveaux produits ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la disponibilité d'avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

Les **Actifs biologiques** sont constitués de troupeaux de vaches laitières et de veaux d'élevage. Les vaches laitières et les veaux matures (plus de cent jours) sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts restant à supporter pour les amener à la vente. Les veaux immatures ne pouvant être vendus en l'état sont évalués à leur prix de revient.

Les **Immeubles de placement** sont inscrits au bilan à leur coût diminué des amortissements cumulés calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilité et sous déduction de la valeur résiduelle.

### **Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat et imputée en priorité sur les écarts d'acquisition à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Cette dernière est calculée en actualisant au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs, les flux nets futurs estimés de trésorerie attendus pour ces actifs. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les **Actifs financiers** qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en «titres détenus jusqu'à l'échéance» ou en «titres disponibles à la vente». La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. Ils sont comptabilisés dès la date à laquelle le Groupe s'engage à les acheter.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont évaluées à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement en capitaux propres. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

Les **Stocks** sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat moyen réel. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activités normales d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

**Les Clients et autres créances** sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en « autres charges d'exploitation ». Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

La ligne **Trésorerie et équivalents Trésorerie** se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois font partie des « **Autres actifs financiers courants** », conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les **Instruments financiers dérivés** sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Pour les instruments cotés il s'agit de la valeur de marché. La juste valeur des autres instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie. Ces modèles prennent en compte les données de marché.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, le gain ou la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisé dans les capitaux propres dans le poste "Réserve de couverture flux de trésorerie". La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés enfin sont utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font partie également de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

## **Capital social**

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la ré émission ou la cession des actions. En cas de vente ou de ré émission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

## **Engagements et dettes à court, moyen et long terme**

Les engagements et les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Ils sont ensuite évalués en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

## **Engagements envers le personnel**

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés etc). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés sur la base d'évaluations actuarielles qui intègrent notamment des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'Etat s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du "corridor". Ainsi, les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience ne sont reconnus, sur l'exercice suivant la clôture, que lorsqu'ils excèdent 10% du montant le plus élevé entre la valeur de l'engagement et la valeur du fonds d'actifs de couverture. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des bénéficiaires du plan.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime non encore acquis sont étalés sur la durée d'acquisition des droits et les droits définitivement acquis sont reconnus immédiatement dans l'exercice.

Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en "Provisions". Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en "Autres actifs financiers".

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

### **Autres provisions**

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

## **Gestion du risque financier**

### **Risque financier**

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (essentiellement risque de change, risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximum autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

### **Risque de change**

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80% du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

### **Risque de crédit**

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de déplacements. En terme de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires.

### **Estimation de la juste valeur**

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs officiels sur le marché à la date d'évaluation.

La juste valeur d'instruments financiers, qui ne font pas l'objet de cotations, est déterminée sur la base d'évaluation validée à la date de clôture. L'actualisation des flux de trésorerie peut servir à déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

### **Estimations et jugements comptables déterminants**

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée plus haut. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

## 1. Evolution du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2006, Bongrain a cédé la totalité des actions qu'il détenait dans la société australienne Lactos. Par ailleurs le Groupe a apporté les titres qu'il détenait dans sa filiale argentine Santa Rosa à la société Milkaut ce qui a permis de constituer un groupe puissant en Argentine dans lequel Bongrain détient maintenant 40 %.

Sur les comptes de résultat consolidés présentés, ces activités contribuaient pour les montants suivants :

En milliers d'euros

### Comptes de résultat

	<b>année 2006</b>	<b>année 2005</b>
Chiffres d'affaires	<b>23 201</b>	71 344
Résultat opérationnel	<b>-1 725</b>	-861
Résultat avant impôts	<b>-2 937</b>	-2 597
Résultat net de l'ensemble consolidé	<b>-2 762</b>	-2 934
Résultat net part du groupe	<b>-2 762</b>	-2 934

Sur le bilan consolidé au 31 décembre 2005, ces activités représentaient :

En milliers d'euros

### Clôture

#### **année 2005**

Actifs non courants	17 529
Actifs courants	38 741
<b>Total actif</b>	<b>56 270</b>
Passifs non courants	14 680
Passifs courants	23 108
<b>Total passif</b>	<b>37 787</b>

## 2. Information sectorielle

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente comme suit :

En milliers d'euros	<u>Chiffre d'affaires</u>		<u>Résultat opérationnel courant sectoriel</u>	
	année 2006	année 2005	année 2006	année 2005
Produits fromagers	<b>2 213 883</b>	2 221 734	<b>121 855</b>	115 613
Autres produits laitiers	<b>1 135 465</b>	1 110 566	<b>29 140</b>	26 293
Gastronomie	<b>97 279</b>	83 195	<b>9 112</b>	4 184
Non alloué	<b>37 611</b>	33 569	<b>-12 245</b>	-11 612
Eliminations inter secteurs	<b>-146 287</b>	-99 517	<b>-200</b>	79
<b>Consolidation</b>	<b>3 337 952</b>	<b>3 349 547</b>	<b>147 662</b>	<b>134 557</b>

Le résultat des entreprises associées est pour l'essentiel attribuable au secteur des autres produits laitiers.

Une fois réparties les éliminations inter secteurs, la contribution de chaque secteur d'activité au chiffre d'affaires consolidé se présente comme suit :

En milliers d'euros	<u>Chiffre d'affaires</u>	
	année 2006	année 2005
Produits fromagers	<b>2 121 029</b>	2 163 428
Autres produits laitiers	<b>1 115 263</b>	1 092 441
Gastronomie	<b>97 154</b>	83 153
Non alloué	<b>4 506</b>	10 525
<b>Consolidation</b>	<b>3 337 952</b>	<b>3 349 547</b>

Les éléments de bilan répartis par secteur d'activité se présentent comme suit :

En milliers d'euros	<u>Actifs sectoriels</u>		<u>Passifs sectoriels</u>	
	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Produits fromagers	<b>1 521 466</b>	1 453 804	<b>714 438</b>	585 845
Autres produits laitiers	<b>580 007</b>	752 485	<b>266 073</b>	244 857
Gastronomie	<b>31 752</b>	32 698	<b>6 646</b>	25 452
	<b>2 133 225</b>	2 238 987	<b>987 157</b>	856 154
Non alloué	<b>635 130</b>	579 483	<b>799 267</b>	1 061 098
<b>Consolidation</b>	<b>2 768 355</b>	<b>2 818 470</b>	<b>1 786 424</b>	<b>1 917 252</b>

**Les éléments de flux par secteur d'activité sont les suivants :**

En milliers d'euros	<u>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>Dotation aux amortissements</u>	
	année 2006	année 2005	année 2006	année 2005
Produits fromagers	<b>69 689</b>	109 870	<b>66 164</b>	72 667
Autres produits laitiers	<b>21 626</b>	22 616	<b>17 770</b>	18 683
Gastronomie	<b>1 236</b>	1 241	<b>2 569</b>	2 406
Non alloué	<b>7 601</b>	3 089	<b>4 615</b>	4 219
<b>Consolidation</b>	<b>100 152</b>	<b>136 816</b>	<b>91 118</b>	<b>97 975</b>

**Informations complémentaires sur le résultat des secteurs d'activité :**

En milliers d'euros	<u>Restructuration</u>		<u>Pertes de valeurs</u>	
	année 2006	année 2005	année 2006	année 2005
Produits fromagers	<b>4 233</b>	3 064	<b>18 240</b>	17 736
Autres produits laitiers	<b>318</b>	-17	<b>455</b>	307
Gastronomie	<b>340</b>		<b>353</b>	
Non alloué	<b>65</b>	190		
<b>Consolidation</b>	<b>4 956</b>	<b>3 237</b>	<b>19 048<sup>(1)</sup></b>	<b>18 043</b>

<sup>(1)</sup> Hors reprise sur les activités et immobilisations cédées.

**Chiffre d'affaires par zone géographique**

En milliers d'euros	France	Reste de l'Europe	Reste du monde
<b>Année 2006</b>	<b>1 270 267</b>	<b>1 389 468</b>	<b>678 217</b>
<b>Année 2005</b>	1 276 407	1 356 636	716 504

Les investissements réalisés par zone géographiques sont de 55 332 milliers d'euros en France contre 62 216 milliers d'euros en 2005, de 28 744 milliers d'euros en Europe contre 56 620 milliers d'euros en 2005 et de 16 076 milliers d'euros pour le reste du monde contre 18 080 milliers d'euros en 2005. Au 31 décembre 2006, les actifs se répartissent géographiquement à hauteur de 1 881 millions d'euros en France, 714 millions d'euros pour l'Europe et 117 millions d'euros pour le reste du monde contre respectivement 2 021 millions d'euros, 693 millions d'euros et 104 millions d'euros au 31 décembre 2005.

### 3. Consommations externes

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Marchandises et matières consommées	<b>-2 131 545</b>	-2 241 418
Production stockée	<b>-5 298</b>	1 400
Production immobilisée	<b>3 155</b>	1 902
Autres matières consommées non stockées (*)	<b>-170 508</b>	-175 595
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	<b>262 206</b>	324 783
	<b>-2 041 990</b>	<b>-2 088 928</b>

(\*) En 2005 les « Autres matières consommées non stockées » étaient classées en « Autres charges d'exploitation ». Elles ont fait l'objet d'un reclassement afin de rendre plus intelligible l'évolution des consommations du Groupe. Ce poste concerne essentiellement les transports sur vente et l'énergie.

### 4. Frais de personnel

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Rémunération du personnel	<b>-421 165</b>	-421 935
Charges sociales (*)	<b>-172 440</b>	-159 181
Participation des salariés	<b>-8 868</b>	-5 595
Personnel extérieur à l'entreprise	<b>-44 268</b>	-41 175
Subventions	<b>522</b>	402
	<b>-646 217</b>	<b>-627 484</b>

(\*) En 2005, les « Impôts et taxes assis sur les rémunérations » étaient originellement inclus dans les « Autres charges d'exploitation ». Ils ont été reclassés en charges sociales afin de rendre plus intelligible l'évolution des frais de personnel.

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, en 2006 est de 18 587 personnes (contre 19 651 en 2005). Cet effectif se répartit à raison de 8 580 personnes en France, 6 697 personnes en Europe (hors France) et 3 310 personnes dans les autres pays. Dans l'évolution de cet effectif moyen, l'effet net des sorties de périmètre est de -463 personnes.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 16% de cadres, 32% d'ETAM et 52% d'ouvriers.

### 5. Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Services extérieurs (*)	<b>-369 461</b>	-350 429
Impôts et taxes (*)	<b>-46 466</b>	-47 826
Autres charges d'exploitation		-6 846
Autres produits d'exploitation	<b>4 962</b>	4 498
	<b>-410 965</b>	<b>-400 603</b>

(\*) 2005 a fait l'objet de reclassements décrits dans les notes 3 et 4.

## 6. Autres produits et charges opérationnels

Les «Autres produits et charges opérationnels» comprennent en 2006 des charges de restructurations industrielles pour 4,9 millions d'euros, les plus values de cessions d'activités pour 54,3 millions d'euros, des moins values sur cessions d'immobilisations corporelles pour 0,2 million d'euros, des pertes de valeurs de certains actifs pour un montant de 22,5 millions d'euros et une reprise de dépréciation pour 3,6 millions d'euros.

En 2005 ils sont composés d'indemnités reçues ou à recevoir sur litiges en cours pour un montant de 4,4 millions d'euros, les effets favorables résultant de la restructuration du capital de certaines filiales et participations pour 10,8 millions d'euros, des charges de restructurations industrielles pour 4,3 millions d'euros, des pertes sur cessions d'actifs pour 2,8 millions d'euros et des pertes de valeur de certains actifs pour 17,1 millions d'euros et divers autres éléments pour -3,8 millions d'euros.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2006 et 2005 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés. Ces tests de dépréciation ont été réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des calculs de valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans. Au delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent d'une part du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le groupe majorés de coefficient de risques suivant les pays où l'activité est exercée. Les taux utilisés sont les suivants :

- 7% pour l'Europe de l'Ouest, les Etats unis, et le Japon
- 10 % pour les pays de l'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne
- 13% pour les autres pays.

Pour certaines UGT situées dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale, hors zone euro et en Asie, la valeur globale des actifs corporels et incorporels a été réduite de 22,5 millions d'euros en 2006. En 2005, pour d'autres UGT également situées dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale, en Asie et en Amérique du Sud, la valeur des écarts d'acquisition a été réduite de 4,9 millions d'euros et la valeur globale des actifs corporels et incorporels de 12,2 millions d'euros.

## 7. Charges financières nettes

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Intérêts nets	-16 364	-19 867
Protection de taux	-408	-3 490
Commissions	-3 736	-3 220
Change	3 110	-4 811
Autres	-1 956	-1 678
	<b>-19 354</b>	<b>-33 066</b>

## 8. Quote-part dans les résultats des entreprises associées

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Quote-part dans les résultats avant impôts	6 183	10 062
Moins quote-part dans les impôts	-1 757	-2 763
	<b>4 427</b>	<b>7 299</b>

## 9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Impôts des entreprises associées	-1 757	-2 763
Impôts courants	-27 625	-31 080
Impôts différés	-15 152	2 883
	<b>-44 534</b>	<b>-30 960</b>

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Résultat avant impôts	<b>163 480</b>	98 738
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	<b>56 588</b>	34 890
Effets d'impôts :		
- des bénéfices non assujettis à l'impôt	<b>-27 305</b>	-3 189
- des charges non déductibles	<b>777</b>	1 867
- de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	<b>-4 348</b>	-2 874
- des pertes fiscales n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé	<b>15 523</b>	8 201
- de la reconnaissance d'impôts différés actifs antérieurement non reconnus		-7 935
- des changements de taux sur les impôts différés	<b>1 139</b>	
- Autres	<b>2 160</b>	
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée	<b>44 534</b>	30 960
Taux moyen pondéré	<b>27,24%</b>	31,36 %

## 10. Résultat et dividende par action

**Le résultat de base par action** est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la société (note 21).

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	<b>112 084</b>	62 790
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>14 918 259</b>	14 928 724
Résultat de base par action	<b>7,51</b>	4,21

**Le résultat dilué par action** est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

En milliers d'euros	année 2006	année 2005
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	<b>112 084</b>	62 790
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>14 918 259</b>	14 928 724
Effet dilutif des options d'achats	<b>162 789</b>	123 101
Nombre moyen pondéré d'actions ajustées	<b>15 081 048</b>	15 051 825
Résultat dilué par action	<b>7,43</b>	4,17

Les dividendes versés en 2006 et 2005 ont été respectivement de 1,40 et 1,60 euros par action. Un dividende de 1,60 euros par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 représentant une distribution totale de 23 888 milliers d'euros sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2007. Cette distribution n'est pas comptabilisée en charges à payer dans les états financiers consolidés.

## 11. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ecart d'acquisition	Droits de propriété intellectuelles et Marques	Autres droits d'exploitation	TOTAL
<b>AU 31/12/2004</b>				
Coût	194 733	146 275	13 938	354 946
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-16 780	-8 467	-25 247
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>194 733</b>	<b>129 495</b>	<b>5 471</b>	<b>329 699</b>
<b>EXERCICE 2005</b>				
Valeur nette comptable à l'ouverture	194 733	129 495	5 471	329 699
Différences de conversion	729	281	109	1 119
Acquisitions	334	960	6 566	7 860
Cessions	-3 401	-140	-65	-3 606
Dépréciation	-4 901	64	-22	-4 859
Dotations aux amortissements		-904	-3 837	-4 741
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>187 494</b>	<b>129 756</b>	<b>8 222</b>	<b>325 472</b>
<b>AU 31/12/2005</b>				
Coût	187 494	145 957	18 160	351 611
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-16 201	-9 938	-26 139
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>187 494</b>	<b>129 756</b>	<b>8 222</b>	<b>325 472</b>
<b>EXERCICE 2006</b>				
Valeur nette comptable à l'ouverture	187 494	129 756	8 222	325 472
Différences de conversion	-3 103	-491	453	-3 141
Acquisitions		2 340	4 070	6 410
Cessions		18	-139	-121
Dépréciation			-175	-175
Changement de périmètre	-634	440	-120	-314
Dotations aux amortissements		-1 642	-1 378	-3 020
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>183 757</b>	<b>130 421</b>	<b>10 933</b>	<b>325 111</b>
<b>AU 31/12/2006</b>				
Coût	183 757	145 344	21 570	350 671
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-14 923	-10 637	-25 560
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>183 757</b>	<b>130 421</b>	<b>10 933</b>	<b>325 111</b>

Le total des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 308 207 milliers d'euros au 31 décembre 2006 contre 313 766 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

## 12. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions et aménagements	Installations techniques matériel et outillages	Autres	TOTAL
<b>AU 31/12/2004</b>					
Coût	42 859	451 968	970 220	196 380	1 661 427
Amortissements et dépréciations cumulés	-9 348	-215 658	-595 742	-97 965	-918 713
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>33 511</b>	<b>236 310</b>	<b>374 478</b>	<b>98 415</b>	<b>742 714</b>
<b>EXERCICE 2005</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	33 511	236 310	374 478	98 415	742 714
Différences de conversion	766	4 339	9 281	2 232	16 618
Acquisitions	2 557	31 984	74 722	17 729	126 992
Cessions	-288	-263	-5 806	-4 896	-11 253
Dépréciation	-235	-3 388	-6 807	-1 797	-12 227
Dotation aux amortissements	-484	-19 913	-64 002	-11 128	-95 527
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>35 827</b>	<b>249 069</b>	<b>381 866</b>	<b>100 555</b>	<b>767 317</b>
<b>AU 31/12/2005</b>					
Coût	45 435	488 031	1 043 065	207 053	1 783 584
Amortissements et dépréciations cumulés	-9 608	-238 962	-661 199	-106 498	-1 016 267
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>35 827</b>	<b>249 069</b>	<b>381 866</b>	<b>100 555</b>	<b>767 317</b>
<b>EXERCICE 2006</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	35 827	249 069	381 866	100 555	767 317
Différences de conversion	-271	-1 488	-3 246	-789	-5 794
Acquisitions	2 327	25 413	61 888	5 794	95 422
Cessions	-1 180	-4 596	-5 660	-1 747	-13 183
Dépréciation	-342	-3 180	-6 566	-7 889	-17 977
Reprise de dépréciation		766	2 924	8	3 698
Changement de périmètre	-504	-3 437	-7 112	-1 352	-12 405
Dotation aux amortissements		-20 015	-55 992	-12 090	-88 097
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>35 857</b>	<b>242 532</b>	<b>368 102</b>	<b>82 490</b>	<b>728 981</b>
<b>AU 31/12/2006</b>					
Coût	36 330	512 256	1 041 208	186 367	1 776 161
Amortissements et dépréciations cumulés	-473	-269 724	-673 106	-103 877	-1 047 180
<b>Valeur nette comptable (*)</b>	<b>35 857</b>	<b>242 532</b>	<b>368 102</b>	<b>82 490</b>	<b>728 981</b>
(*) dont location financement	177	24 180	5 621	4 278	34 256

Il a été comptabilisé 46,5 millions d'euros en 2006 et 39,2 millions d'euros en 2005 au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,9 million d'euros au 31.12.2006 et au 31.12.2005. En 2006 une subvention d'investissement de 5,2 millions d'euros a été comptabilisée en déduction des immobilisations concernées.

### 13. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Titres disponibles à la vente	21 818	15 571
Titres détenus jusqu'à l'échéance	6 686	6 564
Prêts et créances	14 135	11 604
Dépréciation	-780	-1 641
	<b>41 860</b>	<b>32 098</b>

### 14. Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Au 1 <sup>er</sup> janvier	69 717	59 012
Variation de périmètre	21 265	5 756
Résultat de la période	4 427	7 299
Dividendes distribués	-2 632	-2 328
Variation écart de conversion	-470	-22
<b>Solde fin de période</b>	<b>92 307</b>	<b>69 717</b>

En 2006, le principal changement vient de l'entrée de la société MILKAUT (Argentine) (voir note 1) dont Bongrain détient 40 %.

### 15. Impôts différés

Les impôts différés constatés au bilan reflètent l'ensemble des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et sociales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales reportables au titre d'exercices antérieurs. Les impôts différés actifs non comptabilisés s'établissent à 33 995 milliers d'euros au 31 décembre 2006 et à 34 145 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythme d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

### 16. Stocks et en cours

En milliers d'euros	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Actifs biologiques immatures	13 132	13 356
Actifs biologiques matures	7 791	7 281
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	127 770	139 795
Marchandises	21 389	10 549
Produits finis	125 270	152 921
Dépréciation	-8 909	-8 088
	<b>286 443</b>	<b>315 814</b>

Les **actifs biologiques** inclus dans cette rubrique sont composés de troupeaux de veaux d'élevage destinés à la revente en boucherie. Pour les veaux de moins de 100 jours (actifs biologiques immatures) il n'existe pas de cotation et ils ne peuvent être vendus en l'état. Ils sont évalués à leur prix de revient. Une fois atteint 100 jours, les veaux (actifs biologiques matures) sont évalués au cours du marché sous déduction des frais restant à encourir. Pour ces derniers, l'ajustement de valeur est de 666 milliers d'euros en 2006 contre 1 042 milliers d'euros en 2005.

En 2006 une **dépréciation des stocks** a été enregistrée pour -1 572 milliers d'euros alors qu'en 2005, une reprise nette de dépréciation des stocks avait été enregistrée pour 395 milliers d'euros.

### 17. Clients et autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2006		31 décembre 2005
Clients	569 991		581 951
Créances fiscales (hors IS) et sociales	70 493		77 692
Débiteurs divers	34 230		47 416
Charges constatées d'avance et divers	21 674		25 301
Dépréciation	-17 755		-18 386
	<b>678 633</b>		<b>713 974</b>

En 2006, une **dépréciation des créances** de 566 milliers d'euros a été enregistrée (2005 : 1 216 milliers d'euros). Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

### 18. Instruments financiers dérivés actifs

En milliers d'euros	31 décembre 2006			31 décembre 2005
	<u>Juste valeur</u>	<u>Notionnel</u>	<u>Echéance</u>	Juste valeur
<b>Couvertures de flux futurs de trésorerie :</b>				
Matières premières	798			
Swaps de taux d'intérêt	7 440	200 000	2010 à 2012	2 226
Options de taux				1 126
<b>Instruments de transactions :</b>				
Dérivés sur taux d'intérêts	6 624	330 000	2010 à 2011	2 870
Dérivés sur devises	2 764	85 424	2007 à 2008	1 568
Dérivés sur matières premières	92			545
	<b>17 718</b>			<b>8 335</b>
Dont classé en actifs courants	<b>3 666</b>			<b>8 335</b>

### 19. Autres actifs financiers courants

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

## 20. Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Trésorerie	196 685	214 188
Equivalents trésorerie	191 395	140 570
<b>TOTAL</b>	<b>388 080</b>	<b>354 758</b>

Les équivalents trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP, etc).

## 21. Capitaux propres

### Evolution du capital apporté

	En milliers d'euros				
	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	TOTAL
<b>SOLDE AU 01/01/2005</b>	<b>14 919 080</b>	<b>15 432</b>	<b>75 223</b>	<b>-19 839</b>	<b>70 816</b>
Plan d'options d'achats d'actions					
· Valeur des services rendus			213		<b>213</b>
· Sommes reçues nettes d'impôt	11 000		25	395	<b>420</b>
<b>SOLDE AU 31/12/2005</b>	<b>14 930 080</b>	<b>15 432</b>	<b>75 461</b>	<b>-19 444</b>	<b>71 449</b>
Plan d'options d'achats d'actions					
· Valeur des services rendus			870		<b>870</b>
· Sommes reçues nettes d'impôt	23 500		20	897	<b>917</b>
Rachat d'actions propres	-50 000			-2 700	<b>-2 700</b>
<b>SOLDE AU 31/12/2006</b>	<b>14 903 580</b>	<b>15 432</b>	<b>76 351</b>	<b>-21 247</b>	<b>70 536</b>

## Evolution des autres réserves

En milliers d'euros	Réserves de couverture	Réserves juste valeur des actifs disponibles à la vente	Différence de conversion	TOTAL
<b>SOLDES AU 01/01/2005</b>	<b>-424</b>		<b>-4 086</b>	<b>-4 510</b>
Actifs disponibles à la vente				
· revalorisation		846		<b>846</b>
· effet d'impôt		-282		<b>-282</b>
Couverture de flux futurs de trésorerie				
· Profits/pertes de juste valeur de l'exercice	2 703			<b>2 703</b>
· Effet d'impôt	-901			<b>-901</b>
Différence de conversion				
· Groupe			29 606	<b>29 606</b>
· Entreprise associées			-22	<b>-22</b>
<b>SOLDES AU 31/12/2005</b>	<b>1 378</b>	<b>564</b>	<b>25 498</b>	<b>27 440</b>
· Ré-évaluation - brut		-3 452		<b>-3 452</b>
· Ré-évaluation - impôts		1 101		<b>1 101</b>
· Ré-évaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
· Profits/pertes de juste valeur de l'exercice	9 577			<b>9 577</b>
· Impôts sur les profits de juste valeur	-3 204			<b>-3 204</b>
Différence de conversion				
· Groupe			-17 118	<b>-17 118</b>
· Entreprise associées			-470	<b>-470</b>
<b>SOLDES AU 31/12/2006</b>	<b>7 751</b>	<b>-1 787</b>	<b>7 910</b>	<b>13 874</b>

Le capital social, entièrement libéré au 31.12.2006, est composé de 15 432 216 actions d'une valeur nominale de 1 euro, sans changement par rapport à l'exercice 2005.

Au 31/12/2006, BONGRAIN détient 528 636 (513 136 au 31/12/2005) actions propres dont 246 500 (220 000 au 31/12/2005) destinées à être remises en échange d'options d'achat d'actions.

Les primes d'émission d'un montant de 76 351 milliers d'euros (pour 75 461 milliers d'euros au 31/12/2005) comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros et les primes sur levées d'options pour 20 milliers d'euros (25 milliers d'euros au 31/12/2005).

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux

20 séances de bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. Pour le plan 2006, la période de blocage est étendue à 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au delà de la 6<sup>ème</sup> année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	<b>2006</b>		2005	
	<b>Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)</b>	<b>options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)</b>	<b>options</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier	49,24	165 500	42,87	131 000
Octroyées	68,73	50 000	46,17	45 500
Caduques				
Exercées	39,47	-23 500	39,23	-11 000
Exclues				
<b>Au 31 décembre</b>	<b>50,91</b>	<b>192 000</b>	<b>49,24</b>	<b>165 500</b>

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	<b>Prix d'exercice en euro par action</b>	<b>Options en circulation</b>	
		<b>2006</b>	2005
16 mai 2011	40,73		20 000
23 octobre 2012	37,91	<b>20 500</b>	24 000
29 juin 2013	38,71	<b>36 000</b>	36 000
13 décembre 2014	51,67	<b>40 000</b>	40 000
12 décembre 2015	46,17	<b>45 500</b>	45 500
14 décembre 2016	68,73	<b>50 000</b>	

La juste valeur des options attribuées pendant l'exercice, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, ressort à 870 milliers d'euros (213 milliers d'euros en 2005).

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

	<b>En 2006</b>	En 2005
Cours de l'action à la date	<b>70,00</b>	45,98
Prix d'exercice	<b>68,73</b>	46,17
Rendement du dividende	<b>2,29%</b>	3,48%
Durée de l'option	<b>10 ans</b>	10 ans
Taux d'intérêt annuel sans risque	<b>3,80%</b>	3,43%
Volatilité	<b>19,76%</b>	11,80%

## 22. Provisions

En milliers d'euros	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail	Risques et litiges	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> Janvier 2005</b>	<b>29 505</b>	<b>9 723</b>	<b>39 228</b>
Différences de conversion	748	335	1 083
Constitutions de provisions	4 090	5 257	9 347
Modification du périmètre de consolidation	-17	0	-17
Emplois	-3 924	-6 341	-10 265
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>30 402</b>	<b>8 974</b>	<b>39 376</b>
Différences de conversion	-442	-23	-465
Constitutions de provisions	9 230	6 442	15 672
Modification du périmètre de consolidation		-68	-68
Emplois	-5 561	-6 864	-12 425
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>33 629</b>	<b>8 461</b>	<b>42 090</b>

A l'exception des provisions pour avantages au personnel, il n'est pas attendu que les provisions pour risques et litiges ne se soldent pas au cours de l'exercice suivant.

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	2006	2005
taux d'actualisation	4,25 à 6,0%	4,0 à 5,75 %
taux de rendement attendus des actifs de couverture	4,5 à 8,0%	4,4 à 8,0 %
taux d'augmentation futur des salaires	1,9 à 4,25%	1,9 à 4,25 %
taux d'augmentation futur des retraites et prestations	1,9 à 2,9%	1,9 à 2,9 %

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Les engagements au titre de ces avantages au personnel ont évolué de la façon suivante :

	2006	2005
<b>Evolution des engagements</b>		
Engagements à l'ouverture	84 664	77 509
Charge d'intérêt	3 847	3 223
Coût des services rendus	5 070	3 486
Coût des services passés	2 931	
Pertes/Profits actuariels	-2 390	-1 299
Prestations payées	-2 838	-1 562
Ecarts de conversion	-2 694	3 307
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>88 590</b>	<b>84 664</b>

Les actifs de couverture ont évolué comme suit :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Evolution des actifs de couverture</b>		
Actifs à l'ouverture	47 443	43 206
Rendements attendus des fonds	3 030	2 472
Prestations payées	-1 546	-1 562
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du groupe	4 340	2 984
Pertes et gains actuariels	-132	-2 230
Ecart de conversion	-1 525	2 573
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>51 610</b>	<b>47 443</b>

La charge de l'exercice s'analyse comme suit :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des services rendus	5 070	3 486
Charge d'intérêt	3 847	3 223
Rendements attendus des actifs	-3 030	-2 472
Amortissement du coût des services passés	2 610	375
Amortissement des profits/pertes actuariels	253	50
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>8 750</b>	<b>4 662</b>

Les provisions au bilan ont évolué de la manière suivante :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Evolution des provisions</b>		
Provisions à l'ouverture	30 402	29 505
Charge de l'exercice	8 750	4 662
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	-2 151	-2 984
Différence de conversion	-442	431
Prestations directement payées par l'employeur	-2 930	-1 212
<b>Provisions à la clôture</b>	<b>33 629</b>	<b>30 402</b>

Les provisions se réconcilient avec les engagements de la façon suivante :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Réconciliation des engagements nets et des provisions</b>		
Engagements nets	36 980	37 221
Pertes/Gains actuariels non reconnus	-2 678	-6 177
Coûts des services passés non comptabilisés-droits non acquis	-673	-642
<b>Provisions à la clôture de l'exercice</b>	<b>33 629</b>	<b>30 402</b>

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable. Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes, pour lequel aucune provision n'a été constituée.

La société, en effet, réfute totalement les faits reprochés, et estime être en mesure de démontrer que sa bonne foi ne peut être mise en doute. En première instance la société a été confortée dans sa position. L'Administration fiscale a toutefois interjeté appel. Au 31 décembre 2006, les principaux risques et litiges provisionnés concernaient des réclamations de fiscalité locales pour 0,8 million d'euros (2005 : 0,4 million d'euros), des contentieux pour litiges liés au droit du travail ou de la sécurité sociale pour 4,9 millions d'euros (2005 : 1,0 million d'euros) et divers risques pour 2,8 millions d'euros (2005 : 2,1 millions d'euros).

### 23. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	31 décembre 2005
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	771 317	802 201
Comptes courants bloqués de la participation	22 316	19 678
Emprunts obligataires	100 709	98 915
Contrats de crédit-bail	24 018	25 706
Concours bancaires courants	52 983	132 457
	<b>971 343</b>	<b>1 078 957</b>

La ligne "Emprunts obligataires" comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2013.

Les "Emprunts auprès d'établissements financiers" correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué mis en place en 2004 dont l'échéance finale après prorogations est 2011 qui offre la possibilité au Groupe d'utiliser des devises ou des euros.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Certains crédits utilisés sont assortis de clauses imposant le respect de ratios financiers. Pour l'essentiel, ces ratios portent soit sur un montant minimum de capitaux propres, soit sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moyen terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Exigibles dans un délai d'un an	543 708	680 091
Au cours de la 2 <sup>ème</sup> et jusqu'à la 5 <sup>ème</sup> année y compris	327 524	61 310
Au-delà de la 5 <sup>ème</sup> année	100 111	337 556
	<b>971 343</b>	<b>1 078 957</b>

Par devises elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
EUR	926 048	1 004 925
USD	17 291	13 768
Autres	28 004	60 264
	<b>971 343</b>	<b>1 078 957</b>

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Dettes financières à taux fixe	184 755	128 903
Dettes financières à taux variables	786 588	950 054
	<b>971 343</b>	<b>1 078 957</b>

Les coûts de financement sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 50 points de base. La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

Pour le calcul des ratios financiers, l'endettement financier net est déterminé comme suit :

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Emprunts et dettes financières non courants	-427 632	-398 866
Emprunts et concours bancaires	-543 711	-680 091
Autres actifs financiers courants	161 218	151 623
Trésorerie et équivalents trésorerie	388 080	354 758
	<b>-422 045</b>	<b>-572 576</b>

#### 24. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants comprennent pour l'essentiel les montants dus à plus d'un an relatifs aux acquisitions d'immobilisations.

#### 25. Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Fournisseurs d'exploitation	481 317	457 344
Fournisseurs d'immobilisations	18 909	10 199
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	149 206	148 282
Produits constatés d'avance	2 941	5 220
Autres	27 129	51 973
<b>A la fin de la période</b>	<b>679 502</b>	<b>673 018</b>

## 26. Instruments financiers dérivés passifs

En milliers d'euros

### Couvertures de flux futurs de trésorerie :

Matières premières

Swaps de taux d'intérêt

Options de taux

### Instruments de transactions :

Dérivés sur devises

Dérivés sur taux d'intérêts

Dérivés sur matières premières

	31 décembre 2006			31 décembre 2005
	Juste valeur	Notionnel	Echéances	Juste valeur
	26			
				802
				72
	1 517	50 700	2007 à 2008	4 403
	4 641	180 000	2010 à 2011	3 465
	87			82
	<b>6 271</b>			<b>8 824</b>

Le total est composé de 1 630 milliers d'euros pour sa partie courante et de 4 641 milliers d'euros pour sa partie non courante.

## 27. Variation du besoin de fonds de roulement

En milliers d'euros

Clients

Stock

Fournisseurs

Débiteurs et créditeurs divers

**A la fin de la période**

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	38 271	1 493
	5 758	1 829
	-27 325	-1
	-3 867	-20 762
	<b>12 837</b>	<b>-17 441</b>

## 28. Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés :

En milliers d'euros

Trésorerie et équivalents trésorerie (voir note 20)

Comptes courants

Concours bancaires courants (voir note 23)

**Trésorerie**

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	388 080	354 758
		6 427
	52 983	132 457
	<b>335 098</b>	<b>228 728</b>

## 29. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2006 s'établissent à 269,5 millions d'euros.

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer (142,1 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit bail (28,2 millions d'euros), et les autres engagements donnés (99,2 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit bail sont :

En millions d'euros	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit bail
En 2007	34,8	6,3
De 2008 à 2011	95,7	17,2
Au-delà de 2011	11,6	4,7

Les engagements correspondants au droit individuel à la formation (DIF loi n° 2004-391 du 4 mai 2004) ne font pas l'objet de provisions conformément à l'avis du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité 2004F du 13 octobre 2004. Ces engagements ne sont, par ailleurs, pas significatifs dans la mesure où l'essentiel des demandes correspond à des formations utiles à l'entreprise.

## 30. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 60,21 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 31 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. A ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes à une coopérative liée pour 12,2 millions d'euros en 2006 et des charges pour un montant de 497 millions d'euros en 2006 contre 530 millions d'euros en 2005. Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. A ce titre, il a perçu une rémunération de 0,3 million d'euros en 2006 (0,5 million d'euros en 2005).

Le montant global des rémunérations, correspondant à des avantages à court terme, allouées au titre de l'exercice aux membres de chacun des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance à raison de leur fonction dans les entreprises contrôlées s'établit à 3 420 milliers d'euros.

### 31. Liste des principales sociétés consolidées

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
<b>France<sup>(1)</sup></b>						
Bongrain SA	France	847 120 185	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Alimpex SAS	France	349 088 732	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Fromagère SNC	France	394 530 703	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Laitière Européenne SA	France	388 435 539	96,77	96,77	95,71	95,76
Armor Protéines SAS	France	679 200 287	100,00	100,00	83,68	84,47
Beurlait SAS	France	552 001 497	100,00	100,00	83,68	84,47
B.G. SAS	France	331 339 275	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Europe SAS	France	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Export Overseas SAS	France	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Gastronomie SAS et ses filiales	France	338 048 309	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain International SAS	France	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor SA	France	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
Bressor Alliance SA	France	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
BS Air SNC	France	351 646 377	99,99	99,99	99,99	99,99
Centre Bretagne Lait SA	France	387 493 315	100,00	100,00	83,68	84,47
C.F.V.A. SAS	France	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Compagnie Générale Laitière SA	France	775 668 999	100,00	100,00	83,68	84,47
Cie Laitière Aumale SAS	France	403 001 753	100,00	100,00	83,68	84,47
Cie Laitière Derval SAS	France	403 001 068	100,00	100,00	83,68	84,47
Compagnie Laitière Européenne SA	France	780 876 421	87,43	88,21	83,68	84,47
CLE-PSO	France	444 475 016	100,00	100,00	83,68	84,47
CLE-PS SAS	France	389 297 748	100,00	100,00	83,68	84,47
Cie Laitière Food Service SAS	France	389 330 739	100,00	100,00	83,68	84,47
CL Informatique SAS	France	780 876 405	100,00	100,00	83,68	84,47
Cie Laitière Normandie-Bretagne SAS	France	349 652 560	100,00	100,00	83,68	84,47
Corman France SAS	France	487 220 295	100,00	100,00	83,68	84,47
Elvir SAS	France	389 297 664	100,00	100,00	83,68	84,47
Etablissement Tessier SAS	France	667 180 392	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie de Vihiers SAS	France	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	France	314 830 183	99,92	99,92	99,92	99,92
Fromagerie Rambol SAS	France	315 130 641	99,81	99,81	99,81	99,81
Fromageries Paul-Renard SA	France	552 091 050	99,62	99,62	99,62	99,62
Fromagerie Perreault SAS	France	316 085 620	99,96	99,96	99,96	99,96
Fromarsac SAS	France	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	France	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	France	314 815 457	99,82	99,82	99,82	99,82
La Compagnie des Fromages SAS	France	393 257 654	100,00	100,00	83,68	84,47
Le Monde du Fromage SAS	France	585 650 211	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers de Thiérache SAS	France	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SNC	France	349 542 415	100,00	100,00	99,94	99,94
Messageries Laitières SNC	France	313 966 103	61,31	61,31	51,30	51,79
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	France	403 128 051	100,00	100,00	83,68	84,47
Pareco SNC	France	326 037 348	85,58	85,58	82,96	83,00
Prodilac SA	France	316 202 902	100,00	100,00	83,68	80,13
SB Alliance SNC	France	409 080 538	84,70	84,70	84,09	84,09
SB Biotechnologies	France	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50
SDIL SAS	France	352 135 180	100,00	100,00	83,68	84,47
Société Vitellière de Bretagne SA	France	378 860 845	100,00	100,00	83,68	84,47
Soficle SAS	France	304 141 856	100,00	100,00	83,68	84,47
Sofivo SAS	France	383 312 022	100,00	100,00	83,68	84,47
Sofivo Production SAS	France	318 338 423	100,00	100,00	83,68	84,47
Sogasi SAS	France	315 062 224	100,00	100,00	99,28	99,28
Sogeps SAS	France	384 557 880	100,00	100,00	83,68	84,47
Soredab SAS	France	317 705 267	100,00	100,00	97,50	97,50

(1) Toutes les sociétés françaises ayant la forme de SA, SAS ou SCA sont membres d'une intégration fiscale.

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
<b>Etranger</b>					
Advanced Food Products LLC	Etats-Unis	65,00	65,00	65,00	65,00
AFP Dispensers Inc	Etats-Unis	100,00	100,00	65,00	65,00
Angulo General Quesera S.L.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
BCMS	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV OOO	Russie	100,00	100,00	100,00	99,80
BHMS	Hongrie	100,00	100,00	99,78	99,78
Bongrain A.G.	Suisse	99,75	99,75	99,75	99,75
Bongrain Bénélux	Belgique	100,00	99,99	100,00	99,99
Bongrain Chile SA	Chili	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Europarticipations BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain GesmbH	Autriche	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Italia Spa	Italie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Tianjin Foods Ltd	Chine	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain U.K. Ltd	Royaume Uni	100,00	100,00	100,00	100,00
Bonprole SA	Uruguay	90,00	90,00	90,00	90,00
Bresse Bleu Japon KK	Japon	100,00	100,00	100,00	100,00
BSMS	Serbie	100,00	100,00	100,00	100,00
CLE Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	84,47
Corman SA	Belgique	100,00	100,00	83,68	84,47
Corman Deutschland GmbH	Allemagne	66,67	66,67	55,78	56,32
Corman Italia Spa	Italie	100,00	100,00	83,68	84,47
Corman Miloko Ireland Ltd	Irlande	55,00	55,00	46,02	46,46
Dabon International Ltd	Inde	61,43	61,43	61,43	61,43
Edelweiß GmbH Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagers Associés Japon KK	Japon	51,00	51,00	51,00	51,00
ICC Paslek	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Lactos Fresh Pty Ltd	Australie		100,00		100,00
Lactos Pty Ltd	Australie		100,00		100,00
Liptovska Mliekaren AS	Rép. Slovaque	98,67	98,67	98,67	98,67
Mantequeras Arias SA	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Martinus BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers	Egypte	99,97	99,97	50,99	50,99
Milex Nové Mesto AS	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleczarnia Turek Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	Serbie	80,45	75,26	80,45	75,26
Novomilk	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	Hongrie	99,44	99,44	99,44	99,44
Paturain BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA	Uruguay	100,00	100,00	100,00	100,00
Polenghi Ltda	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	Rép. Tchèque	100,00	94,69	100,00	94,69
Pribina SRO	Rép. Tchèque	98,90	98,90	98,90	98,90
Santa Rosa Argentina	Argentine		100,00		100,00
Santa Rosa Chile	Chili	99,99	99,99	99,99	99,99
S.B.M.S. SA	Belgique	99,93	99,93	99,93	99,93
Schratter Foods Inc	Etats-Unis	75,00	75,00	75,00	75,00
Toska Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
TPC Catering Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK SA	Royaume Uni	100,00	100,00	83,68	84,47
Vesprémtej Rt.	Hongrie	99,08	99,08	99,08	99,08
Zausner Foods Corp. et ses filiales	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	Ukraine	99,86	99,85	99,86	99,85

**Consolidation par mise en équivalence**

			% de contrôle		% d'intérêt	
			31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
<b>France</b>						
Lacto Sérum France SA	France	846 780 088	24,94	24,94	24,94	24,94
Sanicoopa SARL	France	305 824 963	37,99	37,99	31,79	32,09
Sica Silam	France	316 202 902	30,00	30,00	29,67	29,67
<b>Etranger</b>						
Andechser Molkerei Scheitz	Allemagne		33,33	33,33	33,33	33,33
Capsa SA	Espagne		27,00	27,00	22,59	22,80
Fromagerie des Doukkala	Maroc		20,00	20,00	20,00	20,00
EMMI Fondue AG	Suisse		10,00	10,00	10,00	10,00
Forlactaria	Espagne		40,00	40,00	40,00	40,00
Milkaut	Argentine		40,00	-	40,00	-
Rupp	Autriche		10,00	-	10,00	-
Val d'Arve	Suisse		33,34	33,34	33,34	33,34

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BONGRAIN S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Estimations comptables**

- Dépréciation des actifs :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des actifs non financiers » figurant dans les notes sur les principes comptables (page 10) et dans la note 6. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6 donne une information appropriée.

- Engagements envers le personnel :

La note relative aux principes comptables précise en page 12 les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

- Autres provisions :

Votre société constitue des provisions pour risques et litiges telles que décrites dans le paragraphe « Autres provisions » en page 12 des notes sur les principes comptables et dans la note 22 aux états financiers. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le Groupe pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 27 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.**

Olivier Thibault

Bernard Pérot